

## Le site Recours-direct.org ne donne plus signe de vie...

jeudi, 19 janvier 2017

Présentée fin 2014 comme la toute première plateforme nationale de recours direct par son propriétaire, l'entreprise Car Concession, également éditrice du site Carrosserie.com, le portail Recours-direct.org n'a plus donné signe de vie depuis plusieurs mois aux carrossiers et experts qui lui ont fait confiance pour porter leurs dossiers auprès des assureurs d'automobilistes responsables. Pire, plusieurs de ces experts et réparateurs n'auraient pas été payés suite à leurs derniers recours...



*Le site web recours-direct.org est toujours en ligne mais son site parent, carrosserie.com, lui, n'est plus accessible et sa direction n'est plus joignable par téléphone...*

En novembre 2014, quelques semaines après son lancement, le site [Recours-direct.org](http://Recours-direct.org), émanation de la société Car Concession dirigée par David Murgue, également éditrice de [Carrosserie.com](http://Carrosserie.com), annonçait fièrement être "la plateforme nationale n°1 du recours direct". Celui-ci se proposait, en effet, de jouer les plateformes de gestion de sinistres pour automobilistes victimes d'accidents non responsable et ne souhaitant pas le déclarer à leur assureur, leur permettant ainsi de nouer contact avec des carrossiers et des experts référencés, et leur proposant de mener pour eux des procédures de recours direct.

Aujourd'hui, Carrosserie.com a [disparu de la circulation](#), et les responsables du site [Recours-direct.org](http://Recours-direct.org) sont tout simplement injoignables, à l'heure où plusieurs réparateurs et experts en automobile ont signalé n'avoir pas été payés suite à leurs prestations d'expertise et de réparation dans le cadre de procédures de recours direct coordonnées par le site web. C'est notamment le cas de la Carrosserie Garage Havet, sous enseigne Précisium Carrosserie et établie à Estaires, près de Seclin, dans le Nord.

### Des dizaines de milliers d'euros en jeu

Dany Havet, propriétaire de l'entreprise de réparation-collision, s'était lancé, confiant, dans le recours direct pour certains de ses clients, au travers du site Recours-direct.org. Et si le premier dossier, affirme-t-

il, lui avait été payé, les suivants ne l'ont pas été. « *Aujourd'hui, 10 000 euros qui auraient dû m'être réglés sont dans la nature* », déplore-t-il. Et d'ajouter que « *plusieurs experts indépendants qui travaillaient avec le site n'ont pas été payés non plus* ». Des experts qui, pour certains, étaient syndiqués et revendiquaient clairement leur indépendance et la pratique du recours direct comme un témoignage de cette indépendance.

En effet, lors de notre entretien à l'automne 2014 avec Virginie Sammarco, alors manager commerciale de Carrosserie.com et Recours-direct.org, celle-ci nous avait précisé que « *plusieurs experts parmi les 35 professionnels inscrits sur notre site font partie du Syndicat des experts indépendants, le SEI* ». Ce que Bernard Tourrette, président du [SEI](#), confirme : « *certains de nos adhérents ont proposé leurs services à Recours-direct.org et, comme un certain nombre de carrossiers, n'ont pas été payés, dans des dossiers ou l'assureur de l'automobiliste responsable, lui, s'était déjà acquitté, auprès du site web, du remboursement du préjudice subi par la victime* ». En somme, l'éditeur de Recours-direct.org aurait gardé l'argent de plusieurs dossiers sans régler les professionnels sollicités pour l'expertise et la réparation les montants qui leur étaient dus.

#### **Remboursement toujours possible ?**

Contacté à ce sujet après qu'il nous ait remonté, lui aussi, les dysfonctionnements de Recours-direct.org, [Benjamin Labonne](#), carrossier dans le Puy-de-Dôme, patron de la société [Les Affranchis](#) et président de la FFC-Réparateurs Auvergne, affirme avoir connaissance, en France, de plus d'une dizaine de réparateurs non-payés par l'éditeur du site internet. « *Une avocate auvergnate, qui suit les dossiers de six carrossiers de la région, avait réussi, avant les vacances d'été, à faire signer aux réparateurs des accords transactionnels avec Car Concession et leur avait ainsi permis de récupérer les sommes qui leur étaient dues, car la société avait encore de quoi payer* », affirme-t-il. Mais aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr.

Les dernières informations, disponibles publiquement, relatives à Car Concession sur le site Société.com laissent apparaître une cession ou une acquisition de l'entreprise au 31 octobre dernier. « *J'ai eu vent, en effet, que les dirigeants de la société cherchaient à la vendre, mais les sommes dues aux experts et aux carrossiers ne disparaissent pas, même après une vente, auquel cas, les professionnels pourraient encore récupérer l'argent qui leur est dû, de la même manière que les carrossiers auvergnats concernés l'ont fait* », estime Benjamin Labonne.

Sauf qu'à en croire le dirigeant de la Carrosserie Garage Havet, dans le Nord, la société Car Concession aurait bel et bien mis la clef sous la porte au 29 décembre 2016. Ce qui rendrait donc beaucoup plus difficile aux experts et aux réparateurs floués la récupération de leur argent. Toutefois, n'ayant pu trouver l'information officielle d'un dépôt de bilan ou d'une liquidation judiciaire, rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer que l'éditeur de Recours-direct.org est dans l'impossibilité totale de rembourser les professionnels qui lui ont fait confiance. Poursuivre les démarches à son encontre apparaît donc toujours comme leur meilleure option.